

### DÉMARCHE DU PROJET

La municipalité du district de Clare est en cours de mise à jour de ses stratégies de planification municipale et des règlements d'occupation des sols qui y sont associés, afin de se conformer à la réglementation minimale de la province en matière de planification.

La dernière mise à jour des stratégies de planification municipale et des règlements d'occupation des sols de la municipalité remonte à plus de dix ans. Le dernier examen des stratégies de planification municipale de la municipalité du district de Clare a été achevé en juillet 2010 et les règlements d'occupation des sols ont été modifiés en juillet 2012.

Outre la révision des documents d'urbanisme, la municipalité du district de Clare doit prendre en compte les politiques, les réglementations et les autres documents qui les soutiennent, comme décrit plus loin.

Bien que l'exigence immédiate de révision découle des Normes réglementaires minimales récemment promulguées par la province, la révision des plans et des règlements des municipalités sera l'occasion d'articuler une nouvelle vision reflétant les circonstances actuelles liées à la croissance, à la durabilité, au bien-être socio-économique, environnemental et culturel des personnes vivant dans ces communautés.

### PROJECT PROCESS

The Municipality of the District of Clare is updating their Municipal Planning Strategy and the associated Land Use Bylaw to comply with the Province's Minimum Planning regulations.

The Municipality last updated its Municipal Planning Strategy and Land Use Bylaw documents more than a decade ago. The last review of the Municipality of the District of Clare Municipal Planning Strategy was completed in July 2010 and the Land Use Bylaw was amended in July 2012.

In addition to the review of planning documents, the municipality requires consideration of supporting policies, regulations, and other documents as described further below.

While the immediate requirement for review arises from the Province's recently proclaimed Minimum Planning Regulations, the revision of the plans and bylaws for Municipality of the District of Clare, will provide an opportunity to articulate a new vision reflecting current circumstances related to growth, sustainability, socioeconomic, environmental, and cultural well-being of people living in those communities.

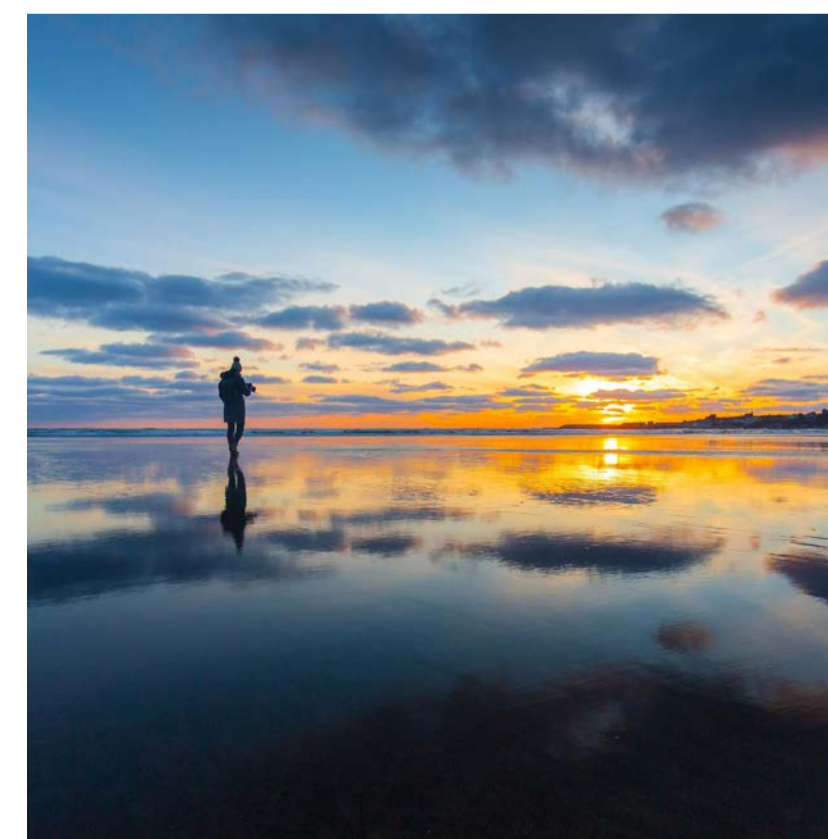
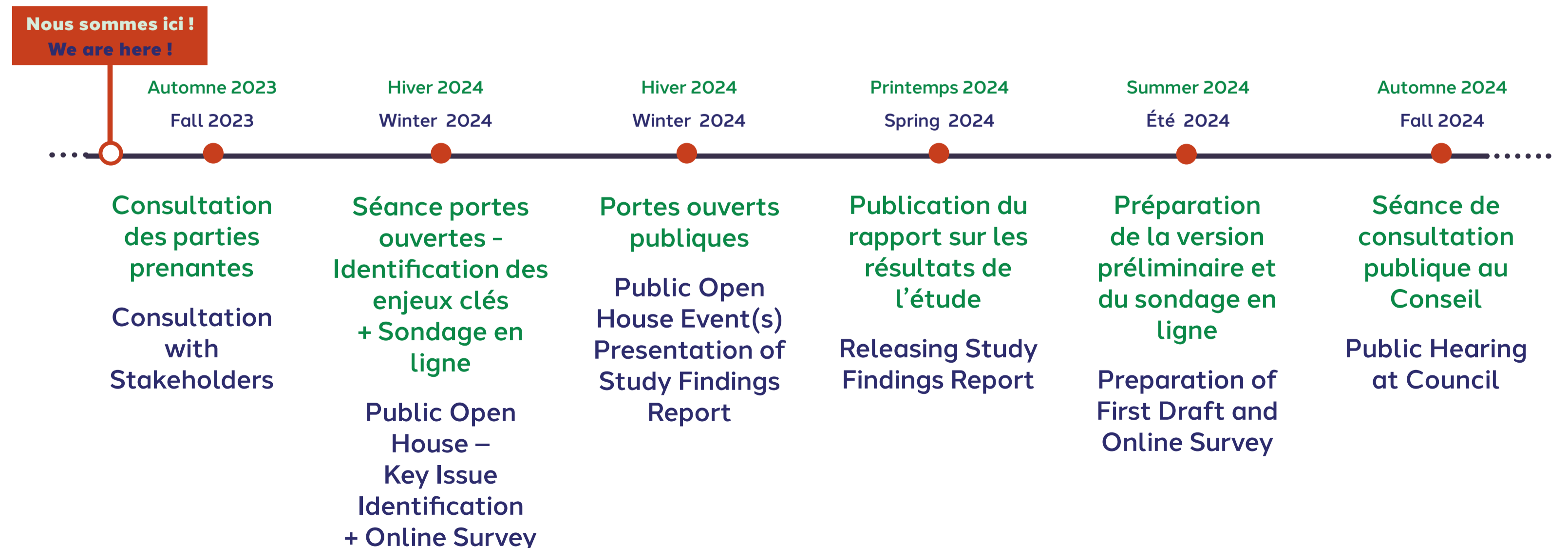
### CARTE DE LA MUNICIPALITÉ DU DISTRICT DE CLARE

#### MUNICIPALITY OF THE DISTRICT OF CLARE MAP



### GRANDES ÉTAPES DU PROJET

#### PROJECT MILESTONES



### QU'EST-CE QU'UNE STRATÉGIE DE PLANIFICATION MUNICIPALE?

La stratégie de planification municipale est le principal document exposant la vision à long terme de la municipalité. Elle décrit tous les aspects du développement et de l'utilisation des sols dans la zone planifiée de la municipalité. Elle définit la politique à suivre en matière de croissance et d'utilisation des sols.

La stratégie planification municipale contient également une politique en matière d'environnement, d'infrastructure, d'économie, de consultation publique et de transport. Tous les autres documents d'urbanisme doivent être compatibles avec la stratégie d'aménagement municipal. La province de Nouvelle-Écosse exige que les stratégies d'aménagement municipal soient raisonnablement cohérentes avec cinq déclarations d'intérêt provincial concernant l'eau potable, les zones inondables, les terres agricoles, les infrastructures et le logement.

### WHAT IS A MUNICIPAL PLANNING STRATEGY?

The Municipal Planning Strategy is the Municipality's long-term, high-level policy document. The Municipal Planning Strategy describes all aspects of development and land use within the Municipality's planned area. It sets policy for where growth and different land uses can happen.

The Municipal Planning Strategy also contains policy on the environment, on infrastructure, on the economy, on public consultation and on transportation. All other planning documents must be consistent with the Municipal Planning Strategy. The Province of Nova Scotia requires Municipal Planning Strategies to be reasonably consistent with five statements of provincial interest relating to drinking water, flood risk areas, agricultural land, infrastructure and housing.



### QU'EST-CE QU'UN RÈGLEMENT D'OCCUPATION DES SOLS?

Le règlement d'occupation des sols façonne le développement et l'occupation des sols par le biais d'un ensemble de réglementations visant à mettre en œuvre la stratégie de planification municipale. Le règlement d'occupation des sols divise la municipalité en zones. Chaque zone est soumise à des normes concernant la taille des bâtiments, la taille des terrains, les marges de recul, l'aménagement paysager et le stationnement. Le zonage permet également d'autoriser et d'interdire différentes utilisations du sol afin de minimiser les conflits d'utilisation. Des réglementations claires et concises donnent aux promoteurs immobiliers l'assurance qu'ils seront autorisés à réaliser leur projet de développement.

### WHAT IS A LAND USE BY-LAW?

The Land Use By-law shapes development and land use through a set of regulations to implement the Municipal Planning Strategy. The LUB divides the Municipality into zones. Each zone has standards that include building sizes, lot sizes, setbacks, landscaping and parking. Zoning also permits and prohibits different land uses to minimize land use conflicts. Clear and concise regulations provide the necessary assurance to land developers that they will be permitted to carry out their development vision.

1

Un outil qui **guide le développement** de la Municipalité.

A tool that **guides the development** of the Municipality.

2

Un plan visionnaire et stratégique qui établit la base des mesures et des décisions en vue de **protéger et d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des résidents, actuels et à venir.**

A visionary and strategic plan that establishes the basis for actions and decisions to **protect and enhance the quality of life** of all residents, present and future.

3

Un **outil de prise de décision** sur lequel s'appuieront les interventions en matière d'aménagement du territoire qui ont une incidence sur les plans **social, économique, physique et environnemental.**

A **decision-making tool** on which to base land-use interventions that have a **social, economic, physical and environmental impact.**

4

Un plan dynamique qui inscrit la vision du territoire pour la prochaine décennie, qui peut être **mis à jour avec l'évolution continue du territoire** et révisé au plus tard 10 ans après son entrée en vigueur.

A dynamic plan that sets out the vision for the Municipality over the next decade, that can be **updated as the Municipality continues to change** and revised no later than 10 years after it comes into force.

5

Un outil qui **harmonise toutes les politiques et tous les règlements municipaux** en matière d'urbanisme.

A tool that **aligns all Municipal planning policies** and by-laws.



1

Favorise un développement municipal bien planifié en **réglementant l'utilisation des sols.**

Promotes well-planned municipal development by **regulating land use.**

2

Favorise la **qualité de vie, le bien-être, la sécurité et l'intimité des milieux de vie ainsi que les réductions des nuisances** pouvant être occasionnées par le vivre ensemble

Fosters **quality of life, well-being, security and privacy in living environments, as well as reducing the nuisances** that can be caused by living together.

3

Respecte les **caractéristiques et le contexte uniques d'une communauté** en garantissant un développement approprié.

Respects the **unique characteristics and context of a community** by ensuring appropriate development

4

Encadre la **qualité des constructions, des enseignes et de l'aménagement paysager.**

Framing the **quality of construction, signage and landscaping.**

5

Considère les **caractéristiques naturelles** des territoires et de leurs aspects physiques.

Considers the **natural characteristics** of the land and its physical aspects.